

De: **Xavier Pirlet** x.pirlet@gastrofribourg.ch   
Objet: CORONAVIRUS #85 - Le cauchemar continue  
Date: 6 janvier 2021 à 15:18

---

Chères et chers collègues,

Le Conseil fédéral, dans sa conférence de presse de ce jour, a décidé de mettre en consultation de nouvelles mesures de renforcement contre la pandémie auprès des cantons jusqu'au 13 janvier 2021, date à laquelle ils annonceront officiellement ces nouvelles mesures.

**Cette annonce d'une consultation cantonale est inadmissible** car ces décisions sont déjà arrêtées comme le titre le [communiqué de presse du Conseil fédéral](#) : les restaurants resteront fermés jusqu'à fin février.

Lors de cette conférence de presse, le Conseil fédéral a également levé la règle d'exemption pour les cantons qui connaissent une évolution favorable afin d'uniformiser les mesures au niveau national.

Une fois de plus, notre branche est sacrifiée et des aides plus conséquentes et adaptées se font attendre.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation et vous adressons, chères et chers collègues, nos cordiales salutations.



**Muriel Hauser**  
Présidente | Präsidentin

Ch. des Primevères 15  
CP/PF 326  
1701 Fribourg  
Tél. 026 424 65 29  
[www.gastrofribourg.ch](http://www.gastrofribourg.ch)